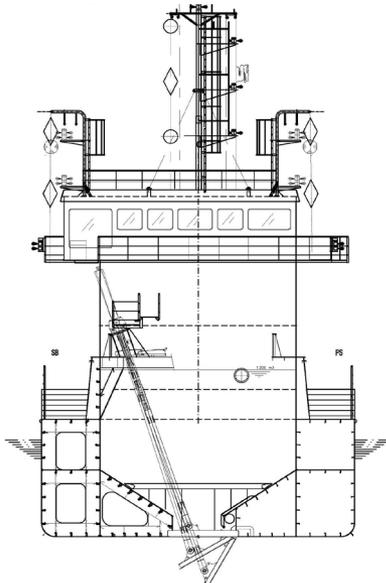
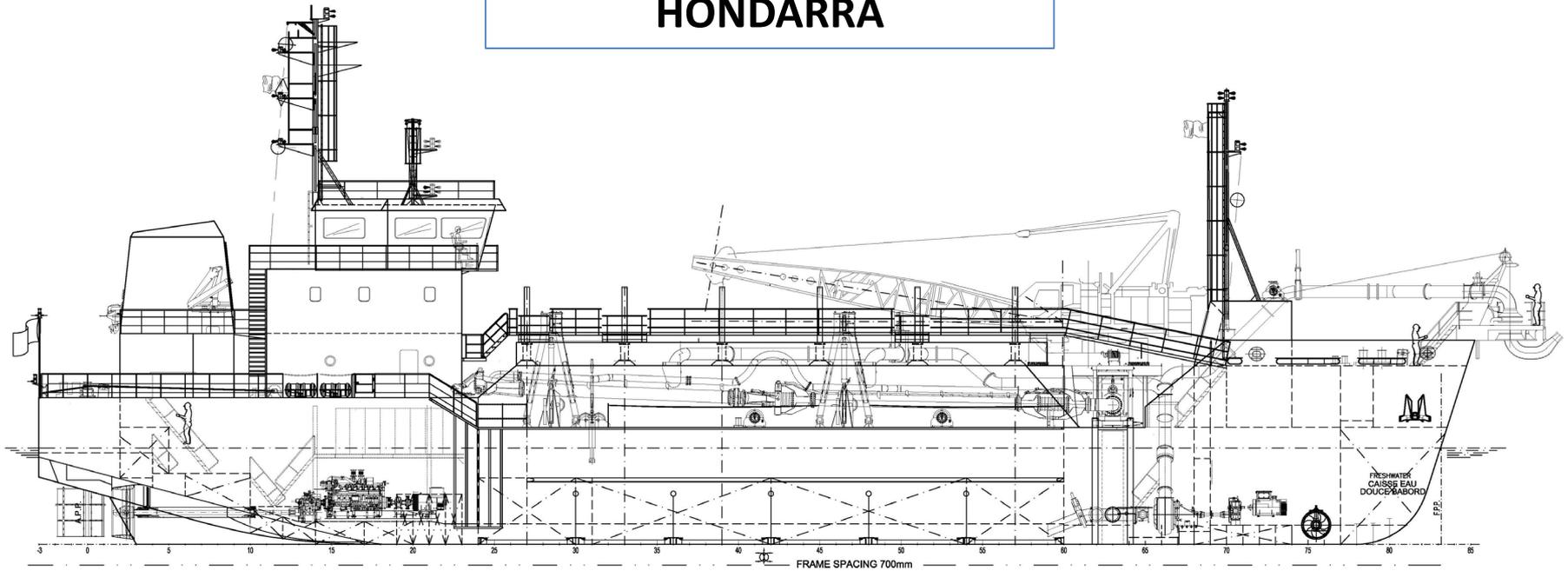




**PRESENTATION DE LA DRAGUE
HONDARRA ET DU SERVICE
DRAGAGE DE LA CCI BPB**

HONDARRA



DIMENSIONS PRINCIPALES MAIN DIMENSIONS

LONGUEUR HORS TOUT LENGTH OVERALL	approx. 61.80 m
LONGUEUR ENTRE PERPENDICULAIRES LENGTH BETWEEN PERPENDICULARS	58.20 m
LARGEUR HORS MEMBRES MOULDED BREADTH	13.40 m
CREUX AU PONT PRINCIPAL MOULDED DEPTH	5.10 m
TIRANT DÉAU MOYEN AU FRANC-BORD INTERNATIONAL MEAN DRAUGHT AT INTERNATIONAL FREEBOARD	4.20 m
TIRANT DÉAU AU FRANC-BORD REDUIT MEAN DRAUGHT AT REDUCED DREDGING FREEBOARD	4.80 m
PROFONDEUR DE DRAGAGE SUR BALLAST AVEC ÉLINDE A 45° DREDGING DEPTH AT 45°	20.00 m
DIAMÈTRE INTÉRIEUR ÉLINDE DIAMETER SUCTION PIPE	500 mm
CAPACITÉ DU PUIITS À LA HAUTEUR MAX. DU TROP-PLEIN HOPPER CAPACITY	1.200 m ³
EQUIPAGE COMPLEMENT	10 PERS.
VITESSE AUX ESSAIS AU FRANC-BORD INTERNATIONAL SPEED	11 NOEUDES

CLASSIFICATION BUREAU VERITAS

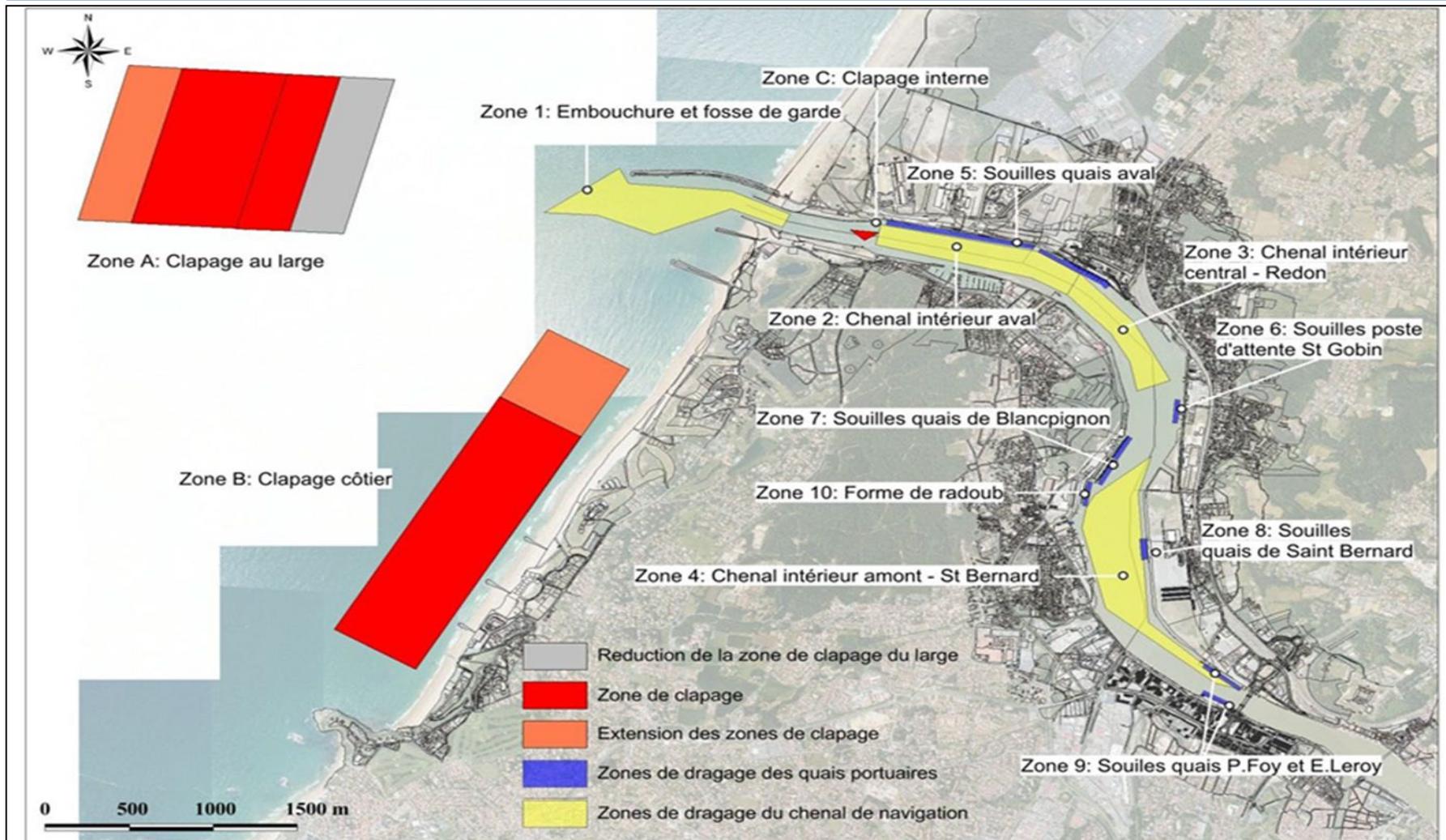
I * HULL, * MACH, HOPPER DREDGER, UNRESTRICTED NAVIGATION,
DREDGING WITHIN 8 MILES FROM SHORE, * AUT-UMS

- ❖ Armement du navire 6 jours sur 7, 12 heures par jour, par 5 marins.
- ❖ Au total la CCIBPB a recruté 15 marins pour armer Hondarra et le remorqueur Balea.

- ❖ Les opérations de dragage à l'élinde, par aspiration, se déroulent principalement sur deux zones:
 - ❖ L'embouchure dite zone 1 pour environ 400 000 m³ par an ce qui représente 80 jours de travail.
 - ❖ La zone de Saint Bernard, dite zone 4 pour environ 300 000 m³ par an ce qui représente 130 jours de travail.
- ❖ Le dragage à la benne permet de draguer les zones exiguës et proches des quais ce qui représente environ 70 jours de travail par an.

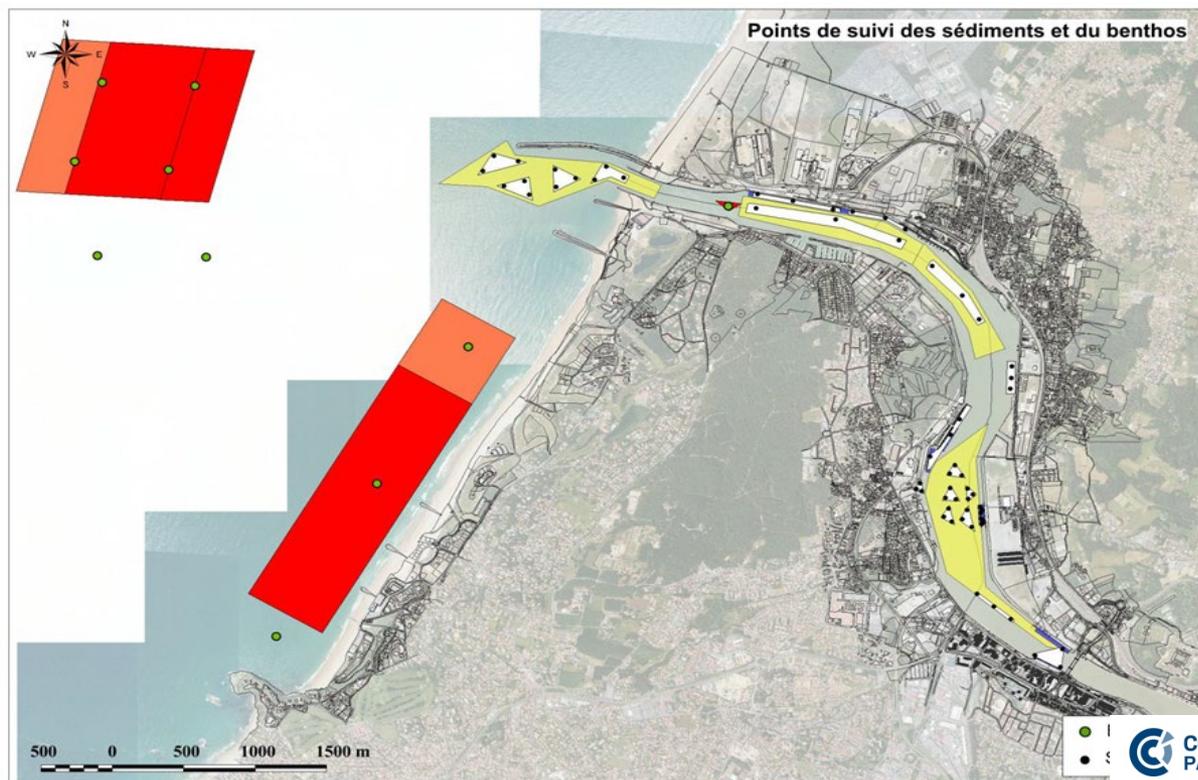
Plan des zones de dragage et des zones d'immersion

Arrêté inter préfectoral n° 64-2017-02-02-09 du 07/02/2017



Suivis environnementaux des opérations de dragage et d'immersion

- ❖ Suivi bathymétrique mensuel des zones de dragage et semestriel des zones de clapage
- ❖ Suivi semestriel de la granulométrie et de la qualité chimique des sédiments au niveau des zones draguées au cours du semestre suivant. Au total 22 stations comprenant 66 points de prélèvement
- ❖ Suivi des invertébrés macrobenthiques sur les zones de clapage et de dragage



Mesures pour éviter les incidences

❖ Adaptation du calendrier aux regards des enjeux identifiés :

- Passage migrateur amphihalin (décembre – mars)
- Caractère touristique et balnéaire du site (juillet –aout)

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Dragage	Aspiration	Yellow	Yellow	Yellow	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Yellow
	benne	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green
Clapage	Large (A)	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green
	Cote (B)	Green	Green	Green	Green	Blue	Blue	Red	Red	Blue	Green	Green	Green
	Interne(C)	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Red	Red	Red	Red	Yellow	Yellow	Yellow



Tous types d'opérations autorisés



Arrêt total des opérations



Limitation 1 clapage par jour, en zone interne, vase provenant des zones 4 et 8 si les côtes d'exploitation ne sont pas atteintes



Dragage par aspiration à l'embouchure et sur la zone d'évitage de Saint Bernard si les cotes d'exploitation ne sont pas atteintes



Clapage des sables provenant de la fosse de garde dans le tiers Ouest de la zone côtière



HONDARRA
BAYONNE
IMO 9741114

4M6
4
2
4M
8
6
4
2
3M